

Date de réception du dossier à l'ITFE :

<p>Titre à Finalité Professionnelle « ENTRAINEUR DE HANDBALL » Niveau V - Du 18 Janvier 2021 au 20 Mai 2022</p>	<p><i>PHOTO</i></p>
<p>Dossier à retourner à l'ITFE avant le : 30 Octobre 2020</p>	

IDENTIFICATION

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Nationalité : N° de sécu. :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Club : N° affiliation :

N° de licence : Club :

SITUATION

Salarié : CDI CDD Autre : (précisez) :

Apprenti

Nom de l'employeur :

Demandeur d'emploi, depuis le

Etudiant

Autre situation, précisez :

FORMATION

Diplôme scolaire obtenu : en/...../.....

Diplôme universitaire obtenu : en/...../.....

Autres (précisez) :

- Diplômes Jeunesse et Sports :

BEES 1 obtenu en/...../..... option :

BPJEPS obtenu en/...../..... mention :

Autres (précisez) :

- Diplômes Fédéraux Handball :

animateur de handball

entraîneur régional

entraîneur Interrégional - mention :

entraîneur Fédéral - mention :

Arbitre - grade :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES et/ou BENEVOLES

Missions	Années	Employeur	Statut <small>(bénévole/salarié)</small>



DOSSIER DE FINANCEMENT DE FORMATION

Merci d'indiquer ci-dessous, quels sont vos solutions de financement envisagées au cas où vous seriez retenu(e) :

Financement dans le cadre de l'apprentissage :

Avez-vous une structure d'accueil : Oui Non

Financement par mon compte Personnel de Formation (CPF) à hauteur de €

Financement par un opérateur de compétences (OPCO)

Financement par un autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...), à hauteur de €

Financement par mon club, à hauteur de €

Autofinancement

Veillez nous contacter pour toute question relative à votre financement de formation au 02.99.31.57.57

STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom (*club, comité, ligue, association...*) :

Nom et prénom du/des Présidents(es) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail:

Nom du maître d'apprentissage ou tuteur :

Statut du maître d'apprentissage ou tuteur (*salarié, bénévole...*) :

Diplômes du maître d'apprentissage ou tuteur:

N° carte professionnelle du maître d'apprentissage ou tuteur :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dossier à retourner pour le **30 Octobre 2020** à :

Ligue de Bretagne de Handball
Service Formation et Emploi
7 route de Vezin - CS 44006
35040 RENNES Cedex

- Dates des tests de sélection:

- **30 Novembre 2020 à la Ligue de Bretagne de Handball (Rennes – 35)**

- Positionnement en centre les 7 et 8 décembre 2020 à la Ligue de Bretagne de Handball (Rennes)
➤ Positionnement en structure entre le 9 décembre 2020 et 15 Janvier 2021 sur rendez-vous.

Contacts :

Renseignement pédagogique : Mme. Marion LE MAT – 06 73 25 54 72
5300000.MLEMAT@ffhandball.net

Renseignement administratif (devis, financement...) : Mme Hélène Mainguy – 02.99.31.57.57
5300000.hmainguy@ffhandball.net

A JOINDRE AU DOSSIER

- Une photo d'identité (*à coller en 1^{ère} page*)
- Photocopie recto/verso de votre carte d'identité
- Pour les ressortissants étrangers (hors Union européenne), le titre de séjour en cours de validité
- Photocopie de votre attestation de sécurité sociale
- Photocopie de l'assurance en responsabilité civile
- Photocopie de la licence Handball de la saison en cours
- Photocopies de vos diplômes (scolaires, universitaires et/ou fédéraux).
- Photocopie de votre AFPS ou PSC1 (prévention et secourisme)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'1 an
- Attestation d'honorabilité
- Le règlement des frais de dossiers (90 €), chèque à l'ordre de la LBHB

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ



ATTESTATION D'HONORABILITÉ

Je soussigné(e)certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et être en règle vis-à-vis de l'article L212-9 du code du sport :

« En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il a fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions. »

Fait à, le

Signature :



EXIGENCES PRÉALABLES A L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus,
- être licencié à la FFHANDBALL tout au long de sa formation,
- être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou diplôme équivalent
- être titulaire du module 2 du certificat 1 « assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain » du Titre IV, ou être titulaire du BP Sports collectif mention Handball ou BEES, ou être titulaire de l'entraîneur régional de handball, ou Avoir une expérience de joueur de 150 matches professionnels en LNH /LFH ou 20 sélections nationales en EDF A, ou avoir une expérience de 50 matches dans les 4 dernières saisons comme entraîneur responsable d'équipe au niveau national 3, Pré-national, championnat de France -18 en France
- Justifier des conditions de l'alternance dans le championnat de Pré-national à Nationale 2 à minima ou dans une structure fédérale du PPF (Pôles espoirs, sélections ligues et/ou comités, Centre de formation de Club Professionnel)

DÉROULEMENT DES TESTS DE SÉLECTION

L'entrée en formation, le cas échéant, est conditionnée par la réussite aux tests de sélection comprenant :

- **ECRIT** (45 minutes maximum) :
Portant sur une problématique Handball (à partir d'une séquence vidéo de 5mn) permettant d'apprécier les capacités d'expression écrite ainsi que la capacité à organiser ses idées. Le candidat devra s'appuyer sur son expérience personnelle d'animation et d'entraînement et de pratique. Cette épreuve est notée sur 10 points.
- **QCM** (25 minutes maximum) :
50 questions portant sur les aspects propres à l'activité handball : Réglementation/Sécurité – Activités du Handball – Organisation fédérale – Métier d'entraîneur de handball. Cette épreuve est notée sur 10 points.
- **ENTRETIEN** (20 minutes maximum) avec le jury d'épreuves, à partir de l'écrit rédigé par le candidat, de son QCM, portant sur son expérience personnelle d'animation et de pratique, permettant d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression orale. Cette épreuve est notée sur 20 points.

L'épreuve totale des tests de sélection est notée sur 40 points. Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 20/40 pourront être admis en formation, sous réserve du nombre de places disponibles.